

**Dimanche 15 avril 2018, à 14h15**

Adresse : 3 rue du Château - 41290 Viévy-le-Rayé

# Château de Viévy-le-Rayé une châtellesie millénaire



Visite-conférence privée au château de Viévy-le-Rayé, son donjon, son « château rouge » et son logis XVIII<sup>e</sup> bâti autour du châtelet d'entrée.

## Conférences par Colette Beaune et Pascale Desurmont

« Une châtellesie médiévale » et « Le savant Claude de Jouffroy d'Abbans »

La recherche sur une seigneurie puissante et millénaire comme Viévy ne poserait aucun problème si le chartrier n'avait été incendié en 1793. Pour la période médiévale, il faut donc recourir à l'archéologie et à des documents jusqu'ici inexploités pour suivre le village neuf de La Jouannière de sa fondation par Jean de Montigny vers 1200 à la suppression de son statut particulier au début du XVII<sup>e</sup>. Heureusement subsiste aussi le « livre de raison » de la dernière marquise Catherine Bénigne de Wissel (1764-1784), à la fois livre de comptes (coupes de bois, les trois foires annuelles, reconstruction de la tuilerie) et journal où se reflètent jours de joie (baptême des cloches, mariage de l'héritière, pèlerinage aux fontaines) et jours de peine, tandis que montent des revendications paysannes, ici encore discrètes.

Claude de Jouffroy d'Abbans, ancêtre de l'actuelle dame de Viévy, est un quasi contemporain de notre marquise. Sa vie aventureuse le conduisit des prisons royales (où il conçut l'idée de faire naviguer un bateau à vapeur) à l'émigration. Il reprend ses travaux à la Restauration et la première ligne apparaît sur la Seine en 1816. Comme beaucoup de savants il est mort ruiné, en 1832.

**Sur réservation : 18 € pour les adhérents SSLLC**

*Possibilité d'adhésion SSLLC pour s'inscrire*

*(Famille accompagnant un adhérent : 24 € en réservation sur demande)*

Ce prix comprend : les deux vidéo-conférences, la visite privée du site aux trois châteaux et les rafraichissements.

**Co-voiturage possible sur demande**

**Réservez dès que possible, places limitées**

Bulletin de réservation au dos, à adresser à SSLLC avec votre chèque et une enveloppe timbrée



**SSLLC : Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher**

Permanence 11, rue du Bourg Neuf 41000 BLOIS : le Vendredi de 10h à 12h (sauf juillet / août)

Site internet : [www.societe-sciences-et-lettres-41.com](http://www.societe-sciences-et-lettres-41.com)

Contact et adhésions : Alain BEAUNE, [sciencesetlettres41@orange.fr](mailto:sciencesetlettres41@orange.fr)